

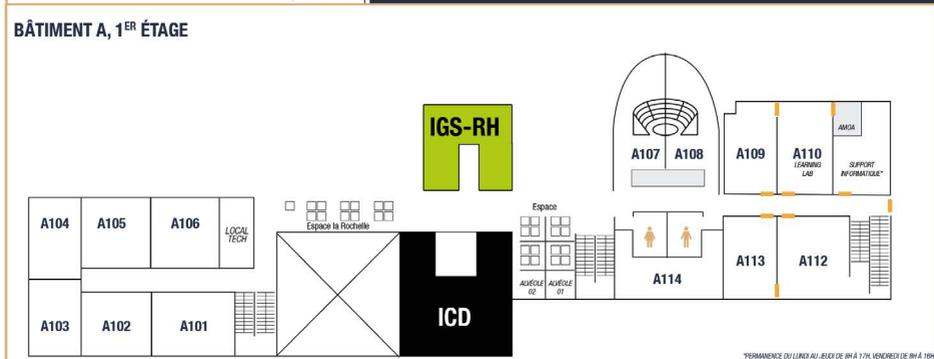
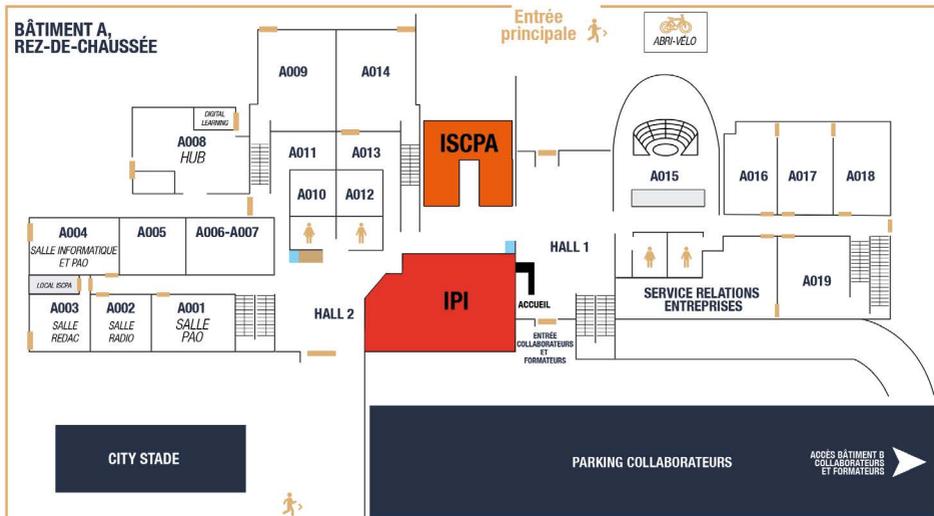
PLAN DU CAMPUS : **BÂTIMENTS A ET B**

BÂTIMENT A

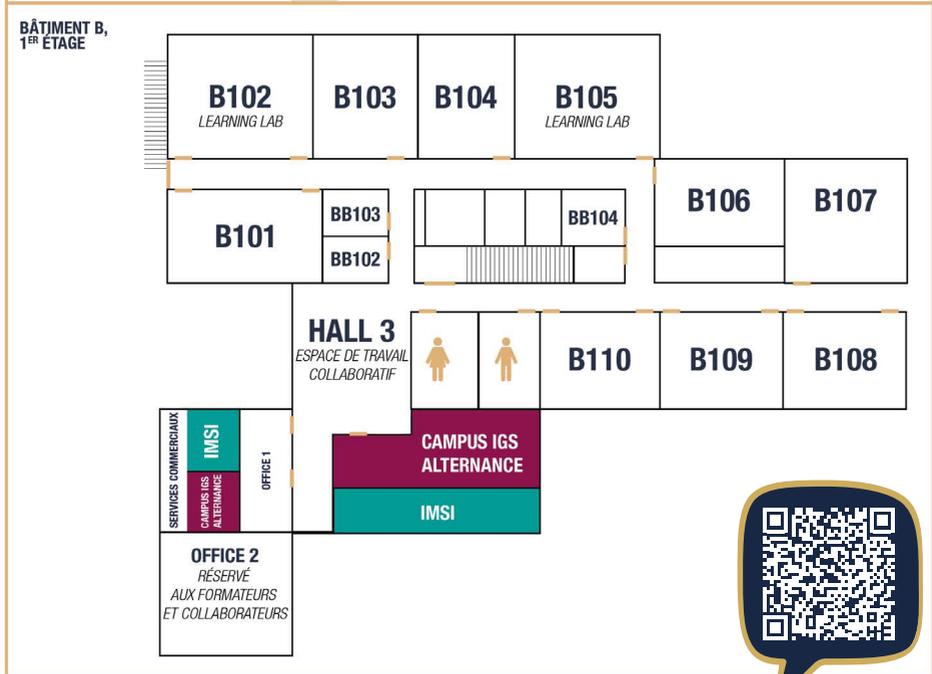
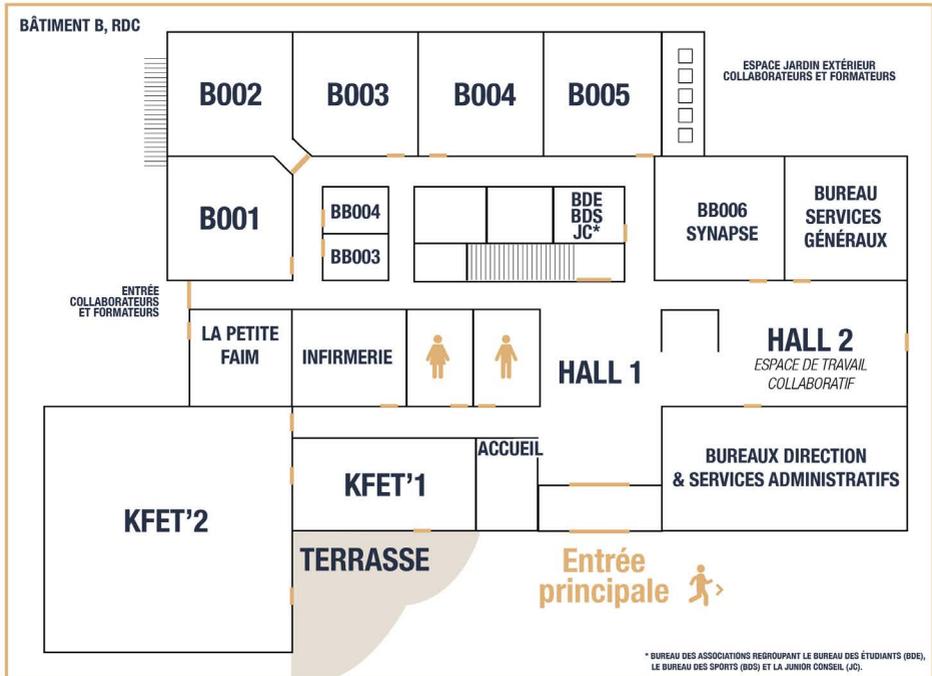


BÂTIMENT B





*PERMANENCE DU LUNDI AU JEUDI DE 8H À 17H, VENDREDI DE 8H À 16H



Flashez le QR-code et retrouvez le campus en 3D !

SE RENDRE AU CAMPUS



En tram : Ligne T1 « Palais de Justice - Aéroconstellation ». L'arrêt le plus proche du campus est « Patinoire - Barradels » (5 minutes à pied)



En bus : Ligne 70 « Jeanne d'Arc - Aéroconstellation », Arrêt « De Gaulle » (1 minute à pied)



En vélo : Un abri vélo couvert se trouve à l'intérieur de l'enceinte du campus, à l'entrée du bâtiment A.



En voiture : l'accès en voiture au campus est déconseillé car les parkings sont rapidement saturés. Cependant, quelques places sont disponibles :

- Sur les parkings réservés aux étudiants du campus (parkings A1 et B1)
- Devant l'entrée principale du campus, rue Marc Chagall
- Devant l'entrée du Complexe « La Cité Jardins » (1 minute à pied)
- À la station du Tramway « Patinoire » (6 minutes à pied)
- Au parking « Château d'Eau » (8 minutes à pied)



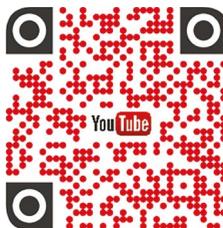
En moto : 2 espaces sont réservés aux motocyclistes. Ils sont situés de part et d'autre de l'accès au parking B1 (voir plan page 13).



Abri-vélo, entrée du bâtiment A



Où se garer au campus ?



Pour rappel, les règles du Code de la Route :

1. Ne pas stationner sur les bandes zébrées qui se trouvent au milieu des parkings.
2. En cas de stationnement sur les emplacements parkings dans la rue, veiller à ne pas bloquer les accès des riverains.
3. Afin de ne pas gêner l'accès des résidents, **il est demandé de ne pas stationner dans la zone qui se trouve de l'autre côté de la route de Grenade, derrière White Net.**
4. Il est interdit de se garer sur le parking privé de Biocoop et sur celui de la MAIF.
5. Il est interdit de se garer dans l'impasse Auguste Renoir.



ZOOM SUR LES PARKINGS DU CAMPUS

